

Bulletin spécial



de la
Communauté de Communes
du Pays de Stenay et du Val Dunois

Avril 2020

EDITO

Sommaire

Edito

Tri sélectif

Redevance incitative

Travaux

Accueil des enfants de soignants

Inscriptions scolaires pour 2020-2021

Aide pour associations et entreprises

Si notre territoire a été un peu épargné par ce maudit virus, c'est sans doute que, pour une fois, la densité démographique a joué en notre faveur. Pour autant il ne faut pas crier victoire et continuer à respecter les consignes données.

La reprise d'activité doit bien entendu se faire, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Le déconfinement doit commencer à partir du 11 mai ; la réouverture des écoles, envisagée pour le 12 mai est néanmoins prématurée pour notre territoire. Nous travaillons actuellement à une reprise éventuelle dans de meilleures conditions à une date ultérieure.

Nous avons passé une commande de 22 000 masques lavables soit 2 par habitants auprès de l'association des Maires de Meuse et plus de 1 000 masques pour notre personnel. Malheureusement la livraison n'interviendra sans doute pas avant fin juin. Parallèlement 2 000 masques jetables ont été achetés pour le personnel de la CODECOM.

Des couturières bénévoles ont également été mobilisées par le Centre Social pour la création de blouses destinées aux soignants du département et je tiens à les en remercier. De nouveau, ces bénévoles vont être sollicitées, cette fois pour confectionner des masques lavables pour notre territoire. Les premières productions nous seront livrées entre le 13 et le 25 mai. Merci encore pour cette belle mobilisation !

Bonne santé à toutes et à tous en respectant les gestes barrières !

Aincreville, Autreville-Saint-Lambert, Baêlon, Bantheville, Beaclair, Beaufort-en-Argonne, Briouilles-sur-Meuse, Brouennes, Cesse, Cléry-le-Grand, Cléry-le-Petit, Cunel, Dannevoix, Douillon, Dun-sur-Meuse, Fontaines-Saint-Clair, Halles-sous-les-Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville-sur-Meuse, Liny-devant-Dun, Lion-devant-Dun, Luzy-Saint-Martin, Martincourt-sur-Meuse, Milly-sur-Bradon, Mont-devant-Sassey, Montigny-devant-Sassey, Moulins-Saint-Hubert, Mouzay, Murvaux, Nantillois, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse, Sassey-sur-Meuse, Saulmory-Villefranche, Sivry-sur-Meuse, Stenay, Villers-devant-Dun, Vilosnes-Haraumont, Wiseppe

ORDURES MENAGERES

Redevance incitative

Tri sélectif

Nous rappelons aux habitants de bien vouloir respecter les consignes de tri en déposant dans les conteneurs uniquement les déchets recyclables.

En effet, depuis plusieurs mois, nos performances en matière de tri sélectif ne sont pas bonnes. Selon les derniers résultats d'analyse, le taux de déchets non valorisables dans les bornes jaunes atteint presque les 30%, tandis que celui dans les bornes bleues se situe autour des 15%. Ces résultats doivent être améliorés.

Il y a trop régulièrement des dépôts de déchets non recyclables dans les bornes. Ces erreurs ont un impact pour tous :

- **sur le volume disponible** pour les emballages plastique/métal/briques alimentaires : près d'une borne sur trois est remplie de déchets non recyclables,
- **sur la qualité du tri et donc sur les recettes liées à la collecte sélective.** La collectivité reçoit en effet des soutiens de la part d'éco-organismes ; le montant de ces soutiens dépend des quantités triées mais également de la qualité du tri. Pour rappel, le montant de ces soutiens est pris en compte dans le calcul de la redevance.

La phase test de la redevance incitative et donc le comptage des levées de bacs pour les ordures ménagères, devaient débuter au 1er avril dernier.

Dans le cadre des mesures prises pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, la distribution des nouveaux bacs pucés a été interrompue alors qu'un certain nombre de foyers n'était pas encore équipé. Par ailleurs, la collecte des déchets recyclables a également été suspendue durant quelques semaines.

Face à cette situation, votre CODECOM a décidé de reporter le démarrage de la phase test de la tarification incitative. Nos services s'organisent afin que les derniers foyers soient rapidement équipés dès que les conditions le permettront pour que ce nouveau système soit instauré.

Toutefois, les premiers résultats sont plutôt encourageants : suite à la distribution des nouveaux bacs, nous avons



enregistré une baisse de **16%** des quantités d'ordures ménagères collectées en janvier, et de **25%** en février. Ce qui représente environ **54 tonnes de déchets en moins** envoyées à l'enfouissement sur deux mois seulement !
Nous vous en remercions.

Déchèteries

À compter du 11 Mai les déchèteries rouvriront progressivement et avec des horaires adaptées. **Vous trouverez toutes les informations à jour sur le [site internet de la CODECOM](#).**

Trier n'est pourtant pas si compliqué :



papier, carton, journaux-magazines



bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires



bouteilles, pots et bocaux en verre

Retrouvez les consignes de tri sur le site de votre CODECOM.

TRAVAUX

Arrêt des travaux

En lien avec les maîtres d'oeuvres les travaux de la CODECOM (école de Laneuville-sur-Meuse, multi-accueil de Cléry-le-Petit, etc.) ont été stoppés. Toutes les mesures sont envisagées pour une reprise des chantiers dès que possible et ce avec toutes les protections sanitaires nécessaires.



Accueil des enfants de soignants

Suite à l'annonce du Président de la République concernant la fermeture des écoles le 12 mars dernier, la CODECOM continue d'assurer sa compétence scolaire et périscolaire en accueillant les enfants des soignants.

Les écoles Bernard Courtaux à Dun-sur-Meuse et Albert Toussaint à Stenay ont donc été réquisitionnées. Conformément aux directives gouvernementales, une dizaine d'enfants est accueillie régulièrement.

Le personnel, disponible et volontaire de la CODECOM, est équipé en protections pour

assurer cette permanence dans les meilleures conditions.

Les soignants ayant besoin d'une solution de garde peuvent contacter directement les écoles Albert Toussaint

(03 29 80 31 49) et Bernard Courtaux (03 29 80 99 99) pour plus d'informations.



L'inscription peut également se faire en ligne via la plateforme ci-après : http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia55/poles_accueil_ecoles/pole-accueil.php

Inscriptions pour l'année 2020-2021

Pour la rentrée 2020, les inscriptions scolaires, périscolaires et pour la cantine se font par internet.



Les inscriptions concernent :

- ▶ les enfants nés en 2017,
- ▶ les nouveaux arrivants,
- ▶ les pré-inscriptions en Toute Petite

Section.

Pour chaque enfant, merci de compléter la fiche « [Inscriptions Scolaires 2020/2021](#) » disponible sur le site de la CODECOM et de joindre les pièces demandées :

- ▶ copie du livret de famille
- ▶ justificatif de domicile (par exemple : dernière quittance d'eau, EDF, loyer)
- ▶ carnet de santé (les pages vaccinations)
- ▶ attestation d'assurance 2020/2021

Les inscriptions pour la cantine et les activités périscolaires concernent tous les enfants des écoles publiques du territoire du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Pour chaque enfant vous pouvez compléter le [dossier d'inscription](#) téléchargeable sur le site de la CODECOM.

Vous pouvez retirer les différents dossiers sur le site de la CODECOM :

<http://www.cc-paysdestenay-valdunois.fr/>

L'ensemble des dossiers (scolaire et/ou périscolaire et cantine) sont à retourner par mail à l'adresse suivante : accueil@ccstenaydun.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la CODECOM à Stenay.

